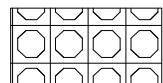


LEGENDE



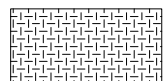
Limite de zone



Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer



Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme)



Partie visible sur un autre plan

A

Zone agricole

N

Zone naturelle et forestière à protéger

N_h

Secteur bâti en zone naturelle

URBA-SERVICES

CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX

Téléphone : 03.44.45.17.57

Fax : 03.44.45.04.25

Commune de

DUVY

PLAN LOCAL D' URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
23 NOV. 2010

5d

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Hameau Bouville"

Echelle : 1/2000e

